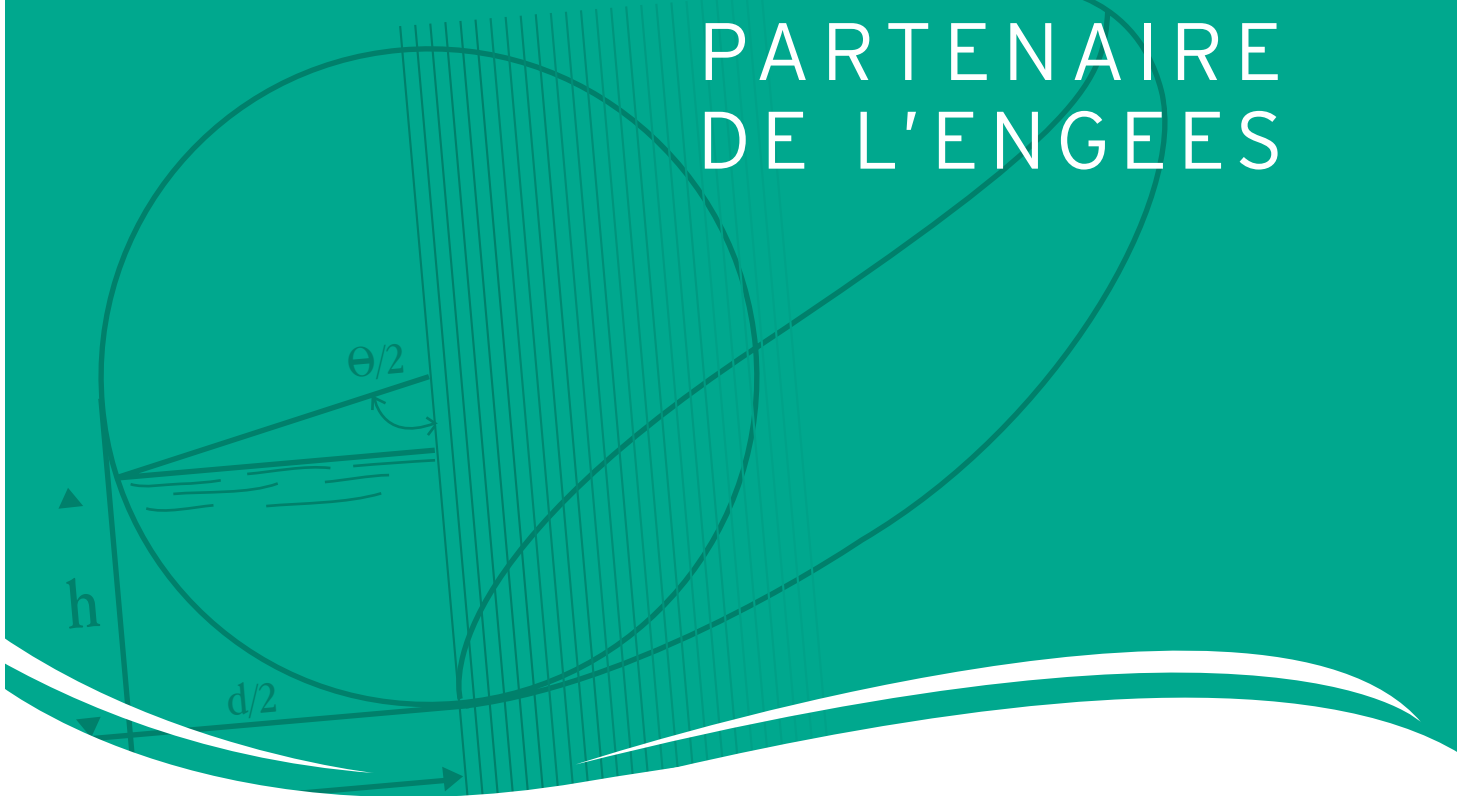


COLLECTE DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE 2010



VOTRE ENTREPRISE PARTENAIRE DE L'ENGEES



UNE RÉFÉRENCE AU SERVICE DES MÉTIERS
DE L'EAU ET DE L'ENVIRONNEMENT



ÉCOLE NATIONALE DU GÉNIE DE L'EAU
ET DE L'ENVIRONNEMENT DE STRASBOURG



DES FORMATIONS D'EXCELLENCE

L'École Nationale du Génie de l'Eau et de l'Environnement de Strasbourg est un établissement d'enseignement supérieur et de recherche sous tutelle du Ministère chargé de l'Agriculture, et rattaché à l'Université de Strasbourg en tant qu'établissement externe.

UNE FORMATION D'INGÉNIEUR

École d'hydraulique appliquée à l'environnement, l'ENGEEES a pour vocation à former des ingénieurs dont les compétences s'exercent dans les domaines suivants :

- L'ÉQUIPEMENT DES COLLECTIVITÉS (eau potable, assainissement, déchets)
- L'AMENAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE
- LA GESTION DES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX ET SANITAIRES
- LA GESTION DES SERVICES PUBLICS

Le diplôme d'ingénieur de l'ENGEEES, reconnu par la commission des titres d'ingénieurs, peut être également obtenu par les voies de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) et de l'apprentissage (depuis la rentrée 2009).

L'enseignement est composé de cours, travaux dirigés, travaux pratiques, projets, visites et stages. Les étudiants sont accompagnés tout au long de leur scolarité dans la formalisation de leur projet professionnel individuel (formation, rencontres professionnelles, entretiens individuels, ...)

CINQ MASTERS, SIX SPÉCIALITÉS (EN COHABILITATION AVEC LES UNIVERSITÉS)

- Sciences pour l'ingénieur : spécialité mécanique numérique en ingénierie
- Sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement : spécialité ingénierie et sciences pour l'environnement
- Génie civil - constructions et ouvrages durables : spécialité géotechnique, eau, risques
- Géographie environnementale : spécialité systèmes géographiques et environnements, spécialité observation de la terre et géomatique
- Administration économique et sociale : spécialité gestion de l'énergie et du développement durable

DEUX LICENCES PROFESSIONNELLES

- Protection de l'environnement : spécialité gestion des eaux urbaines et rurales
 - Agriculture durable, eau, sol, activités agricoles et gestion des territoires à forte pression sociétale
- L'obtention de ces diplômes est également possible par la voie de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

TROIS MASTÈRES SPÉCIALISÉS (LABELLISÉS PAR LA CONFÉRENCE DES GRANDES ÉCOLES)

- Eau potable et assainissement (EPA)*
- Gestion, traitement et valorisation des déchets (GEDE)**
- Management et ingénierie des services d'eau, d'assainissement et déchets (MISEAD) organisé à Rabat avec le concours de l'I.A.V Hassan II du Maroc

LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

La formation professionnelle continue de l'ENGEEES propose des actions aux cadres impliqués dans ses différents domaines d'excellence : l'hydraulique appliquée, l'ingénierie des milieux naturels, les services publics de l'eau et de l'assainissement, la protection et la valorisation des ressources en eau, la gestion des déchets et le conseil aux collectivités locales.

LA RECHERCHE

L'enseignement en formation initiale et continue de l'ENGEEES est adossé à 3 unités de recherche centrées respectivement sur l'hydraulique urbaine, l'aménagement du milieu naturel et l'économie/sociologie.



Commission
des Titres d'Ingénieur

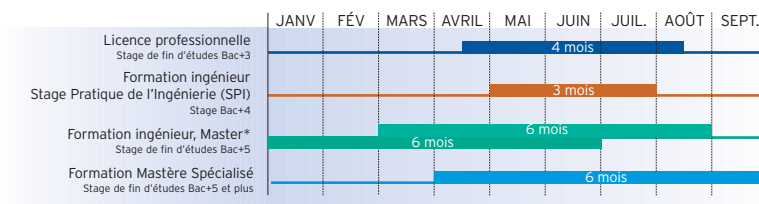


DES LIENS ÉTROITS AVEC LES ENTREPRISES

Les relations école - entreprises s'articulent autour des axes suivants :

→ ACCUEIL DE STAGIAIRES

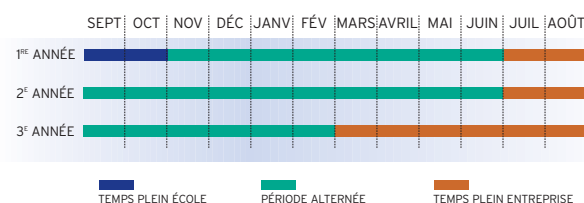
Compétents et polyvalents, sachant conjuguer savoir-faire technique et qualités humaines, les stagiaires de l'ENGEES sauront participer à la vie de votre entreprise, et faire vivre et prospérer vos projets.



Dépôt des offres de stages en ligne sur <http://engees.unistra.fr/>

→ ACCUEIL D'APPRENTIS

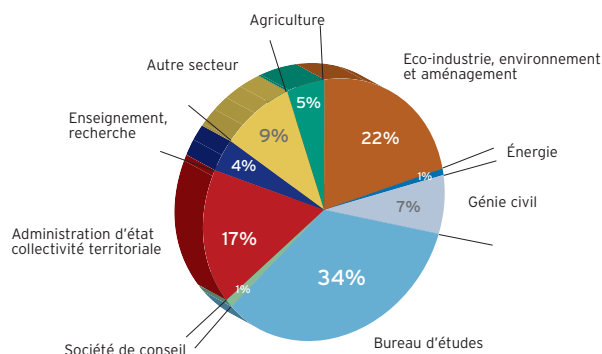
La formation d'ingénieur par apprentissage (FIPA) présente une base commune avec la formation initiale d'ingénieur. Ce cursus de trois ans orienté vers l'exploitation et les travaux débute par 2 mois de formation commune à temps plein avec les étudiants en formation initiale, puis les formations se différencient et les apprentis entament des périodes d'alternance de 2 semaines. (en partenariat avec le CFA des CCI d'Alsace)



→ INSERTION PROFESSIONNELLE DES DIPLÔMÉS

La cellule emploi de l'école est au service des entreprises pour diffuser gracieusement leurs offres d'emploi auprès des jeunes diplômés et anciens élèves et les soutenir dans leur démarche de recrutement.

RÉPARTITION PAR DOMAINES (DIPLÔMÉS 2007 TOUTES FORMATIONS)



INSERTION DES DIPLÔMÉS
Les jeunes diplômés trouvent rapidement un emploi : le taux d'insertion 4 mois après la sortie de l'école est de 76,9 % ; celui à 15 mois est de 95,4 % (Enquête CGE 2009)

Dépôt des offres d'emploi en ligne sur <http://engees.unistra.fr/>

→ FORUM ÉTUDIANTS - ENTREPRISES (FORUM ALSACETECH)

Manifestation organisée en collaboration avec les écoles d'ingénieurs et de management alsaciennes réunies au sein de l'association AlsaceTech.

→ ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS

Collaboration de recherche et développement, études, expertise, encadrement de projet étudiant par un expert de nos laboratoires.

→ PARTICIPATION DE PROFESSIONNELS À L'ENSEIGNEMENT

Près de 200 professionnels interviennent dans les différentes formations, assurant une prise directe avec le monde des entreprises.

→ FORMATION CONTINUE DES CADRES

- Parcours de formation professionnalisante personnalisés,
- Sessions de formations sur mesure en « intra-entreprise »
- Validation des acquis de l'expérience (V.A.E.)



DES PROJETS

Dans ses projets de développement, l'école poursuit son objectif d'adapter au mieux son offre de formation aux besoins des entreprises en terme d'emploi :

→ ÉLARGISSEMENT DE L'OFFRE DE FORMATION

pour répondre à la diversité des profils et des niveaux de qualification recherchés par les employeurs :

• Développement d'une filière de formation d'ingénieur par apprentissage (FIPA)

Ouverte en septembre 2009, cette formation axée vers les métiers de travaux ou d'exploitation et soutenue par le Conseil Régional d'Alsace accueille 17 apprentis. Ces effectifs seront renforcés à la prochaine rentrée.

• Augmentation du nombre de formations en cohabilitation avec l'Université :

Cohabilitation à 6 spécialités de 5 masters et à 2 licences professionnelles depuis la rentrée 2009.

→ RENFORCEMENT DES EFFECTIFS D'INGÉNIEURS EN FORMATION INITIALE



En versant la taxe d'apprentissage à l'ENGEES, vous participez activement à son développement et contribuez à la réalisation de ses projets.

Plus concrètement vous permettez à l'école :

→ d'améliorer l'accueil des étudiants, des stagiaires et des enseignants-vacataires

→ de développer ses équipements :

- matériels de laboratoire
- matériels informatiques
- matériels pédagogiques
- fonds documentaire



MODALITÉS DE VERSEMENT

Vous devez effectuer votre versement par l'intermédiaire de votre organisme collecteur de taxe d'apprentissage (OCTA) avant le 28 février 2010. Précisez que ce versement est destiné à l'ENGEES.

L'ENGEES est habilitée à percevoir la taxe d'apprentissage de plein droit au titre du "hors quota" B et C et, par application de la règle du cumul, au titre du "hors quota" A.

ENGEES

Catherine Fraunhofer, Chargée des relations entreprises
1 quai Koch - BP 61039 - 67070 Strasbourg Cedex
Tél : +33 (0)3 88 24 82 66 - Fax : +33 (0)3 88 37 04 97
Courriel : catherine.fraunhofer@engees.unistra.fr

<http://engees.unistra.fr>



ENGEES

ÉCOLE NATIONALE DU GÉNIE DE L'EAU
ET DE L'ENVIRONNEMENT DE STRASBOURG